DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2007

Délibération n° 2007.09.357

Travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil - Lot 9 "Menuiseries bois" : avenant n° 3 LE VINGT SEPT SEPTEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 21 septembre 2007

Membres présents:

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Raymond ARLOT, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Louis DESSET, Guy DUPUIS, François ELIE, Annette FEUILLADE, Jean-Pierre GRAND, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jean-Jacques SYOEN, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Martine FAURY à Gérard MARQUET, Annie FOUGERE à François ELIE, Maurice HARDY à Michel BRONCY, Patrick RIFFAUD à Jean MARDIKIAN

Excusé(s):

Excusé(s) représenté(s) :

Jean DUMERGUE par Raymond ARLOT, Maurice FOUGERE par Annette FEUILLADE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2007

DELIBERATION N° 2007.09.357

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET PATRIMOINE

Rapporteur : Monsieur MERONI

TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL - LOT 9 "MENUISERIES BOIS" : AVENANT N° 3

Par délibération n° 340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 29 juin 2006 a attribué le lot n°9 « Menuiserie bois » à l'entreprise EGTB SUTRE – ZE Le Bois Chaduteau – 16290 ASNIERES SUR NOUERE, pour un montant de 53 442,19 € HT, soit 63 916,86 € TTC.

Les deux avenants précédents ont porté le montant du marché à 60 246,84 € HT, soit une augmentation de 12,73 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n°3 en plus-value pour les travaux suivants :

Travaux en plus value:

Au bâtiment du Centre technique des déchets ménagers (CTDM) 1^{er} étage extension

-	châssis fixe vitré	572,00 € HT
-	bloc porte	391,81 € HT
-	plinthes	36,27 € HT
-	baguettes habillage feuillures sur huisseries	57,42 € HT
-	poteau sapin pour jonction du bloc porte de la cabine de	
	douche	35,07 € HT

Au bâtiment central

-	poteaux d'habillage des huisseries	577,50 € HT

Montant total en plus value 1 670,07 € HT

Le montant total de l'avenant en plus value est de 1 670,07 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 30 août 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 13 septembre 2007,

Je vous propose:

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot n°9 « Menuiserie bois » confié à l'Entreprise EGTB SUTRE – ZE Le Bois Chaduteau – 16290 ASNIERES SUR NOUERE dans le cadre des travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant total de 1 670,07 € HT.

Le montant du marché passe à 61 916,91 € HT, soit une augmentation de 15,86 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal - article 2313 – rubrique 812, au budget annexe assainissement – article 2313 et au budget annexe eau potable – article 2313.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, A L'UNANIMITE, ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :			
Reçu à la Préfecture de la Charente le :	<u>Affiché le</u> :		
08 octobre 2007	10 octobre 2007		